



Procès-verbal du conseil d'école du mardi 24 mars 2026

Personnes présentes :

Représentants de parents d'élèves :

M. PONZI Pascal - Mme EME Coralie – CENNI Ingrid - MOTARD Marie

Enseignants :

Mme MARGIELEWICZ Anne-Sophie - Mme CLOLUS Suzy - Mme GALLEZOT Francine - Mme MALLINJOURD Sylvie - Mme BONFILS Katell - Mme JACUZZI Claudine - Mme MILLET Lucile

Mairies :

Mme PERNOT Marie-Blanche (Blussangeaux) – personne n'est encore nommé pour La Prétière – M. ROTH Alain (maire de L'Isle-sur-le-Doubs) - Mme Isabelle BELPERIN (adjointe jeunesse L'Isle-sur-le-Doubs) - Mme Agnès DUNAND (mairie de Médière)

Directrice des Francas : Mme BEUGNETTE MARCHAL Léonie, absente car elle est en semaine d'inscriptions pour les vacances de printemps.

DDEN : Mme Liliane GUYON-VEUILLET (se présente et présente le rôle des DDEN)

Les personnes excusées sont : Mme MIRI Nora qui participe à un autre conseil dans un autre établissement, Mme SAULNIER Corinne (autre conseil d'école à Rougemont), FRACCALAGLIO Aline, Mme FROSIO Catherine, Mme DUFAY Cécile (psychologue scolaire)

Secrétaire de séance : Mme BONFILS Katell

En premier lieu, la directrice accueille les membres présents, excuse les absents et demande à chaque personne de se présenter lors d'un tour de table. Nous accueillons les membres nouvellement nommés suite aux élections municipales.

A) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 4 novembre 2025

Approuvé à l'unanimité.

B) Sécurité dans l'école

- **Exercice incendie :** il a eu lieu mardi 17 mars au matin. L'exercice s'est bien déroulé avec un rassemblement de toutes les classes devant le nouveau panneau en 1 minute 31 secondes (meilleur temps que le 1^{er} exercice).

- **PPMS Unifié :** Exercice attentat intrusion
Le PPMS a été mis en œuvre avec la posture « se cacher dans les classes ». Nous remercions la municipalité qui s'investit réellement dans le PPMS Unifié. En effet, toutes les serrures ont été remplacées afin de verrouiller avec une clé chaque classe. Ce système est très efficace. La municipalité a également doté l'école d'un mégaphone enregistreur pour améliorer le système d'alerte.

Après plusieurs exercices, nous constatons que l'alerte par le mégaphone et son message enregistré ne sont pas entendus dans tous les étages. Elle n'a été efficace qu'à l'étage où est déclenchée l'alerte. Le sms envoyé sur les téléphones portables des enseignantes n'a pas été entendu par toutes. Le sms ne serait pas très efficace en réalité car la notification ne serait pas attendue et donc pas forcément entendue. Le dispositif sera retravaillé avec la municipalité dans le PPMS Unifié (idées d'un relai de l'information ou de l'installation d'une alarme spécifique).

Une fois l'alerte entendue, l'exercice s'est bien déroulé avec une bonne efficacité du point de vue de la réaction des élèves et des enseignantes. La mise en place des clés pour verrouiller chaque porte de classe est beaucoup plus efficace pour éviter une intrusion.

C) Prévision des effectifs pour la rentrée 2026/2027 et organisation

Encore beaucoup de mouvement dans les effectifs depuis le dernier conseil d'école : 6 arrivées (2 au CE1, 1 au CE2, 1 au CM1 et 2 au CM2) et encore 3 autres prévues après les vacances de printemps (2 au CE2, 1 au CM2) et 3 départs (1 au CE1 et 2 au CE2).

Prévision des effectifs pour 2026/2027	
CP	25
CE1	24
CE2	33 (dont 1 ULIS)
CM1	29 (dont 2 ULIS)
CM2	31 (dont 5 ULIS)
TOTAL	146 = 142 + 4 nouveaux ULIS

Il est trop tôt pour proposer une organisation pédagogique des effectifs, car tous les chiffres ne sont pas certains (maintiens, déménagements) et plusieurs scénarios sont envisagés. Nous devons encore travailler en équipe pédagogique pour finaliser le projet qui vous sera présenté au dernier conseil d'école.

Les répartitions sont faites sur des critères pédagogiques, afin d'établir des classes équilibrées (niveau hétérogène des élèves, équilibre filles/garçons, ambiance de classe, autonomie des élèves, fratries).

Les demandes particulières des parents concernant la future classe de leur enfant sont à adresser (par courriel) à la directrice. Ces demandes seront étudiées en fonction des possibilités, mais pas nécessairement acceptées.

D) Vie de l'école

1) Discussion autour du passage au vote électronique

La DSDEN a signé une convention avec l'application **Votil** pour l'organisation du vote électronique dans le cadre de l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école. Votil est une plateforme payante dont le coût de service ne peut en aucun cas être imputé sur les fonds de la coopérative scolaire. Seule la collectivité territoriale de rattachement (commune ou intercommunalité) est habilitée à prendre en charge cette dépense. Le coût est de 0.60 euros par élève soit environ 95 euros pour l'école.

Cette dépense n'a pas été demandée au budget car la convention vient d'être signée et portée à notre connaissance.

Avis des parents d'élèves élus : Les parents d'élèves font remarquer que cela se déroule déjà de cette façon au collège, ils sont donc pour.

Avis de la commune : La commune ne s'y oppose pas non plus car le budget n'est pas trop important.

2) Bilan des interventions du RASED

- Interventions de la maîtresse E (Mme Saulnier) de novembre 2025 à avril 2026 :

CP, 5 élèves en lecture et 5 en mathématiques. CE1 : 4 élèves en lecture et 5 en mathématiques. CE2 : 5 élèves en mathématiques.

Aide dans la classe de CP en mathématiques deux fois par semaine de novembre à février en co-intervention avec l'enseignante de CP.

- Interventions de la psychologue scolaire, Mme Dufay :

24 élèves concernés depuis septembre (observations, bilans, entretiens famille, entretiens enfants, échanges avec les partenaires (CMPP, CGI), équipes éducatives, ESS)

4 séances sur les CPS (compétences psycho sociales) en CP en partenariat avec Promotion Santé

3) Les Actions pédagogiques

- Participation au concours national « *Les petits champions de la lecture* » pour les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 : il s'agit d'un projet autour de la lecture expressive à haute voix. Un concours a été organisé au sein de l'école en lien avec la Médiathèque pour élire deux représentants de l'école à la finale départementale (un garçon et une fille). Les élections ont eu lieu le 23 janvier à la médiathèque. Les deux élèves sélectionnés ont participé au 1^{er} tour de la finale départementale le 4 mars 2026. Soline Labbaye a été sélectionnée pour participer au second tour le samedi 28 mars à la Saline Royale d'Arc-et-Senans.
- Les élèves de l'école élémentaire se rendront tous à la maternelle pour un projet de lecture orale aux plus jeunes dans le cadre du projet d'école. Les CE2/CM1 ont commencé le vendredi 6 février. Les élèves de CM2 iront le lundi 30 mars.
- Les élèves de CE1/CE2 travaillent à la médiathèque sur quatre albums choisis par l'UNICEF. Ils voteront ensuite pour leur album préféré.
- Les élèves du dispositif ULIS travaillent sur le projet du « livre élu ». L'un des élèves ira lire son livre à Montbéliard.
- Jeudi 29 janvier : dans le cadre du projet street-art de la classe de CM2 avec la médiathèque, intervention du médiabus numérique ICAR pour créer des œuvres à l'aide de l'Intelligence artificielle.
- Jeudi 5 février : concert « Le bal des sales gosses » au Moloco pour les classes de CM1/CM2 et CM2.
- Vendredi 27 février après-midi : pour les classes de CP, CE1 et CE1/CE2, animation découverte de la cornemuse à l'EHPAD de l'Isle-sur-le-Doubs.
- Vendredi 20 mars matin : carnaval pour toutes les classes.
- Lundi 23 mars : participation à l'exposition d'œuvres d'art prêtées par le FRAC dans le cadre du TER à Rougemont pour les classes de CP et CE1/CE2.

- Mardi 24 mars : classe de CE2/CM1, Intervention médiabus numérique ICAR avec la médiathèque. Travail sur les contes traditionnels et les contes détournés.
- Jeudi 26 mars : séance de cinéma **offerte par la municipalité** à La Halle aux grains pour toutes les classes. Diffusion du film « Les chemins de l'école » en lien avec le travail sur les droits des enfants. Nous remercions chaleureusement la municipalité pour le financement total de cette action culturelle.
- Jeudi 2 avril après-midi : sortie vélo pour les classes de CM1/CM2 et CM2 pour valider le Savoir Rouler à Vélo. Nous remercions chaleureusement les parents pour leur participation à la session d'agrément ainsi que leur disponibilité pour accompagner les sorties.
- Vendredi 3 avril : les élèves de CE2 passeront le permis piéton avec les gendarmes.
- Vendredi 24 avril : Journée intégration au collège pour tous les CM2.
- Mardi 28 avril : Photo de classe.
- Du lundi 4 mai au mercredi 6 mai : Classe découverte pour les CM1/CM2 et les CM2 (les Voivres – Vosges).
- Jeudi 21 mai matinée : classe de CM2, peinture dans la cour à la manière des Street-artistes étudiés avec la médiathèque.
- Jeudi 11 juin : voyage scolaire au Dino zoo pour les classes de CP et de CE1.
- Jeudi 11 juin : voyage scolaire en train à Besançon pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 (visite de Besançon puis croisière sur le Doubs pour les CE1/CE2 puis ateliers et visite d'une partie du musée des Beaux-arts). Au retour les élèves prendront le tramway.
- Jeudi 11 juin après-midi : remise par la commune des bandes dessinées aux élèves de CM2
- Du lundi 15 au lundi 22 juin : Projet culture et théâtre à l'école. Nous accueillons le camion Satellite du FRAC dans la cour de l'école. Visites de l'exposition par toutes les classes + ateliers artistiques ou scientifiques.
- Jeudi 18 juin : tournoi de handball avec tous les CM et 6^{ème} du secteur dans le cadre du TER (Territoire Educatif Rural).
- Projet théâtre pour la classe de CE2/CM1 : lundi 29 juin après-midi représentation théâtrale pour toutes les classes à la halle aux grains, mardi 30 juin au soir pour les familles, jeudi matin pour les élèves de l'école maternelle et l'après-midi à la résidence Louis Gaiffe. La pièce s'intitule « La manifestation », de Grégoire Kocjan.
- Concert au profit de l'UNICEF le 23 juin. Les élèves chanteront une chanson écrite par les élèves de CE2/CM1 en partenariat avec l'artiste Bergame : « Respecte nos droits ».

Le programme est riche et nous tenons à remercier la municipalité pour l'ensemble des généreuses subventions accordées ainsi que le prêt gracieux de la Halle aux grains. Ces aides précieuses contribuent à maintenir la gratuité pour la majeure partie des sorties et actions. L'équipe enseignante est bien consciente de la chance que nous avons d'avoir un tel soutien de la commune.

4) Les actions menées par les parents d'élèves

- Opération bières : bénéfices de 723 € (*l'année dernière 970 €*)
- Opération Marché de Noël : Vente de sablés, de bonbons et porte-clefs : bénéfices de 393 € (*l'an dernier 391,10 €*)
- Photos de classe : prise de vue le 28 avril (avec le photographe professionnel des années précédentes).
- Vente de fleurs et plants potagers en cours donc nous ne connaissons pas encore les bénéfices.

L'équipe éducative remercie chaleureusement les parents qui ont organisé et géré ces actions.

E) Point sur les différents travaux effectués ou à venir

Travaux effectués :

- Mise à jour et entretien des ordinateurs de l'école.
- Tailler les arbres et balayer les feuilles mortes.
- Volets endommagés en classe de CP et dans le bureau.
- Purger les radiateurs.
- Nettoyer au karcher le mur de l'escalier de la médiathèque pour le projet street-art.
- Remise en état des grilles d'évacuations dans la cour vers le gymnase.
- Intervention de la société Bimp pour remettre en fonctionnement la gestion globale des i-pad.

Travaux demandés :

- Volet classe de CP
- Réparer les gouttières qui fuient dans la cour
- Retour des mouches au deuxième étage.

F) Bilan financier

L'ASC de l'école Bourlier (Association Sportive et Culturelle de l'école Bourlier) a présenté un bilan financier aux membres du conseil d'école.

Solde du compte courant de l'association : 4 652,30 €

Après financement des différentes sorties et actions le solde devrait être aux alentours de 2 800 euros.

Ce solde ne prend pas en compte les recettes de la vente des plantes, de casquettes et des photos de classes à venir.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 18H55.

La secrétaire de séance :

Mme Bonfils



La présidente :

Mme CLOLUS

